

Anderlecht, le 31 août 2023

Objet : nouveautés année scolaire 2023-2024 pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} secondaire

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous tenons à vous informer de changements décidés dans le but d'améliorer encore davantage la qualité de l'enseignement dispensé à nos élèves et en réponse aux nouveaux calendriers scolaires. Suite à des réflexions approfondies sur la meilleure utilisation du temps de classe, nous avons pris la décision de mettre en place des ajustements.

À partir de cette année scolaire, **il n'y aura plus d'examen en décembre, ni de seconde session pour les élèves du 1er degré.**

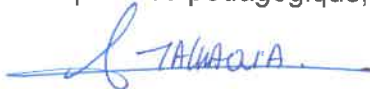
Cette décision a été prise dans l'objectif de maximiser le temps d'enseignement en classe et de réduire le temps consacré à des jours blancs pour nos élèves. Nous croyons fermement que chaque minute passée en classe est une opportunité précieuse pour nos élèves d'apprendre, d'interagir et de progresser académiquement et personnellement. En supprimant les examens de décembre et la seconde session, nous pouvons concentrer davantage d'efforts sur l'enseignement en temps réel et offrir un apprentissage plus solide.

Nous comprenons que cette décision puisse susciter des questions ou des préoccupations. Nous voulons vous assurer que nos équipes pédagogiques sont engagées à offrir tout le soutien nécessaire à nos élèves afin de les aider à réussir du premier coup. Des mesures d'accompagnement seront mises en place pour identifier les élèves en difficulté dès le début de l'année et pour leur fournir des ressources supplémentaires et un soutien personnalisé.

Nous sommes impatients de poursuivre cette nouvelle année scolaire avec enthousiasme et détermination, convaincus que ces ajustements contribueront à l'épanouissement de tous nos élèves.

N'hésitez pas à retourner vers les directions pour toute question.

Inspectrice pédagogique,



A. TALHAOUI

Directrice du Service Enseignement,



F. BIESEMANS